



Secteur stagiaires - stagiaires@bordeaux.snes.edu

François Boudet (06.12.51.76.56) Maitane Cocagne (05.57.81.62.42)

Lettre d'information n°8

Jury de titularisation : le SNES-FSU continue de vous accompagner

Bonjour à tou.te.s,

nous sommes à la fin de l'année et la dernière ligne droite arrive : la titularisation.

Dans cette étape le SNES-FSU continue de vous accompagner. Les rapports finaux ont été envoyés au rectorat (chef.fe d'établissement et inspection pour les stagiaires temps plein, chef.fe d'établissement, inspection et INSPE pour les stagiaires mi-temps).



Le calendrier

- **13 juin** : le jury se rassemble et envoie les convocations aux stagiaires qui passeront en commission de titularisation
- **19 au 23 juin** : commission de titularisation
- **A partir du 30 juin** : jury définitif et envoi des arrêtés de renouvellement

Les règles

- **Tu as 3/3 avis positifs** : tu es titularisé.e. Attention tu ne recevras pas d'arrêté avant cet été, donc la règle c'est : pas de nouvelle bonne nouvelle.
- **Tu as au moins un avis négatif** : tu passes en jury de titularisation.

Deux cas de figure :

- **titulaire de l'agrégation** : c'est l'IG qui étudie ta titularisation => ton dossier est défendu en CAPA par le SNES
- **titulaire du CAPES** : tu défends toi-même ton cas devant le jury de titularisation au rectorat

L'accompagnement

Dès réception d'une convocation en jury :

- demande au secrétariat de ton établissement de te fournir les 3 avis de titularisation
- contacte immédiatement le SNES-FSU Bordeaux sur notre mail stagiaire (stagiaires@bordeaux.snes.edu), en précisant : ton numéro d'adhérent.e (si tu es déjà adhérent.e), ton statut (CAPES/Agreg), ton numéro de téléphone et en joignant les 3 avis
- si tu es convoqué.e en jury CAPES précise-nous également 3 plages horaires où tu peux te déplacer au local du SNES (rue de Pessac à Bordeaux) ou faire une visio

pour avoir un rdv de préparation personnalisé à ce jury.

Chaque année nous accompagnons des stagiaires qui sont finalement titularisés, ne reste pas seul.e !

Amitiés syndicales,
Maitane et François pour le SNES-FSU Bordeaux

Adhérer au SNES-FSU

SNES-FSU section académique de Bordeaux

Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h30

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | s3bor@snes.edu

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux